

INFO

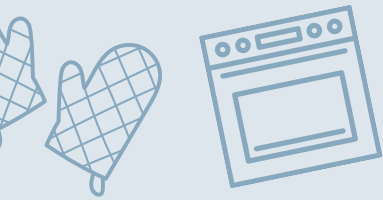


SÉCURITÉ INCENDIE

MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY



C'est dans la cuisine que ça se passe!



- Gardez les objets qui peuvent prendre feu loin de la cuisinière comme les mitaines, les essuie-tout, les sacs en papier ou en plastique.
- Gardez le dessus de la cuisinière, les éléments, les brûleurs et le four propres.
- Portez un vêtement à manches courtes ou à manches longues ajustées, ou retrousssez vos manches lorsque vous cuisinez. Des manches amples peuvent prendre feu.

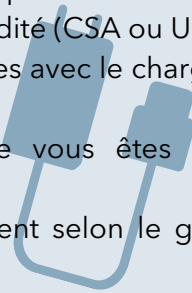
L'électricité et la sécurité

- Assurez-vous que tous les appareils (micro-onde, grille-pain, petit four, etc.), soient branchés directement dans une prise de courant.
- Cessez d'utiliser les appareils dont les cordons sont endommagés et faites-les réparer par quelqu'un de qualifié.
- Utilisez des barres d'alimentation munies d'un disjoncteur au lieu de rallonge standard et de bloc multiprise.
- Vérifiez la capacité de vos barres d'alimentation pour éviter qu'elles soient surchargées.



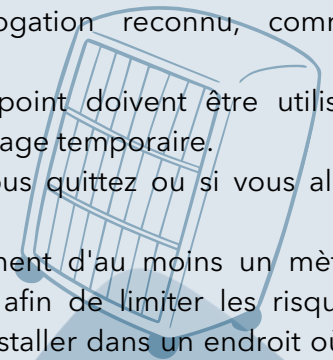
Chargeur à batterie

- Assurez-vous que vos batteries portent un sceau d'organisme d'approbation accrédité (CSA ou ULC).
- Utilisez des batteries rechargeables avec le chargeur approprié.
- Rechargez vos batteries lorsque vous êtes à la maison seulement.
- Respectez le temps de chargement selon le guide du fabricant.
- Surveillez votre chargeur afin qu'il ne devienne pas trop chaud et le tel est le cas, débranchez l'appareil immédiatement.
- Ne rechargez jamais des batteries jetables.
- Ne mélangez pas les batteries de différentes marques lors de l'utilisation ou de la recharge.
- Avant d'utiliser un appareil entreposé, assurez-vous que les batteries soient en bon état et sans oxydation.



Chauffage d'appoint électrique

- Assurez-vous que votre appareil de chauffage d'appoint électrique porte le sceau d'un organisme d'homologation reconnu, comme CSA ou ULC.
- Les chauffages d'appoint doivent être utilisés seulement pour un usage temporaire.
- Fermez-le lorsque vous quittez ou si vous allez dormir.
- Assurez un dégagement d'au moins un mètre autour de l'appareil afin de limiter les risques d'incendie. Ne pas installer dans un endroit où il peut être en contact avec de l'eau.
- Faire le choix d'un appareil muni d'un interrupteur ou disjoncteur qui fermera automatiquement l'appareil en cas de surchauffe ou s'il se renverse.



IMPORTANT :

Assurez-vous que votre demeure soit munie d'un ou de plusieurs avertisseurs de fumée ainsi que d'avertisseurs ou de détecteurs de monoxyde de carbone fonctionnels et installés selon le guide du fabricant.